



Sciences-Po révisé ses tarifs d'entrée

Au projet: des droits échelonnés selon les revenus et des bourses accrues.

Un remake de Robin des Bois. Avec Richard Descoings, directeur de Sciences-Po Paris, dans le rôle de celui qui veut prendre aux riches pour donner aux pauvres. Quatre mois après avoir lancé une commission pour «définir un diagnostic partagé sur la situation actuelle du financement de Sciences-Po et sur son évolution», il a présenté hier les propositions qui seront soumises au vote des conseils d'administration de Sciences-Po et de la Fondation nationale des sciences politiques.

Cœur du projet: l'exonération des droits d'inscription pour les étudiants dont les familles affichent moins de 12000 euros de revenu annuel par part fiscale (1), puis des droits échelonnés de 500 à 4000 euros pour les autres -, le montant

maximum concernant les familles qui gagnent plus de 30000 euros annuels par part fiscale (2). Jusque-là, 20 % des étudiants étaient exonérés, et tous les autres payaient 1050 euros par an (sept fois plus qu'à la fac).

Logements. En «échange», Richard Descoings promet d'abonder de 50 % les sommes versées aux boursiers par le Crous, qui vont de 1149 euros à 3654 euros par an. Le coût de cette mesure (1,1 million d'euros) serait financé par les ressources que procurerait le nouveau système de droits d'inscription (5 millions). Celles-ci seraient aussi consacrées à des investissements destinés à tous: extension des horaires d'ouverture de la bibliothèque, construction de 250 logements étudiants, ac-

quisition d'un immeuble pour désengorger les locaux actuels, achat d'ordinateurs.

Tous gagnants? Pas si simple. La présentation du projet avait suscité un début d'agitation à Sciences-Po (*Libération* du 9 mai). Le syndicat étudiant Unef, majoritaire, a sonné la charge dès hier, estimant que le projet «pose les jalons de la privatisation» de Sciences-Po. Dangereux car l'Unef croit savoir que Luc Ferry «semble prendre cette réforme comme un modèle à généraliser» à l'ensemble de l'enseignement supérieur. Faux, selon Richard Descoings, qui place ses propositions sous le signe d'une défense du service public qui «doit rester dans la course» au niveau international et de la démocratisation: «Sciences-Po n'est pas une grande école malthusienne.

Je veux pouvoir passer de 5700 à 6700 étudiants d'ici à 2006.»

«Monarque». Demeure le point névralgique de la contestation du printemps: revient-il à un établissement d'organiser la solidarité en son sein ou est-ce de la responsabilité de l'Etat? Richard Descoings conteste «que seul l'Etat puisse redistribuer». Preuve par l'histoire: «La sécurité sociale n'est pas, à l'origine, un système étatique.» En mai dernier, l'Unef n'en était pas convaincue, qui accusait Richard Descoings de vouloir «créer un impôt sur le revenu dans un mini-Etat [dont il serait le] monarque» ●

EMMANUEL DAVIDENKOFF

(1) Soit moins de 4166 euros nets par mois pour une famille de deux enfants.

(2) Soit plus de 10416 euros nets par mois pour une famille de deux enfants.